

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 08 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 avril à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline ELIE, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers absents : 0

Etaient présents :

M.M. ELIE Céline, BAAS Isabelle, PLASSON Fabien, DUMAS Patricia, PERRIN Nans, CHAPRIER Marie-Christine, MARTIN Christophe, Estelle TREMOULHEAC, ROBIN Christine, RIVOIRE Nadège, VAGNON Alexandre, CAREIL Etienne, THIOLLIERE Paul, FRAISSE Noël, BONNARD Pierre.

Date de convocation : 02 avril 2025

Secrétaire de séance : Christine Robin

OJBET : Approbation des Budgets Primitifs 2025 dressés par Mme la Maire

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025,
VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,
CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2025 du budget principal et des budgets annexes présenté par la Maire, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 voix contre,

DECIDE d'adopter les budgets primitifs pour l'exercice 2025 conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Avec un taux de fongibilité de 7,5% en fonctionnement et en investissement.

1) Budget principal

Le budget primitif principal est équilibré en en recettes et dépenses

- En fonctionnement : 1 087 162,00 €
- En investissement : 1 570 589,00 €

Les budgets primitifs annexes, pour l'exercice 2025, sont équilibrés en recettes et dépenses aux montants de :

2) Budget M49

- En fonctionnement : 325 258,43 €
- En investissement : 1 754 631,08 €

3) Budget lotissement Pré-Battoir

- En fonctionnement : 45 051,00 €
- En investissement : 1 860,00 €

La Maire
Céline ELIE



Secrétaire de séance
Christine Robin

